



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Communiqué de presse – 20 janvier 2017

Longue vie à l'Agence française pour la biodiversité !

Créée le 1^{er} janvier 2017, l'Agence française pour la biodiversité a tenu son premier Conseil d'administration ce jeudi 19 janvier 2017. Moment fort pour cette Agence que nos associations ont contribué à initier dès les années 2007-8 dans le cadre du « Grenelle de l'environnement ». Première étape également d'une longue route de travail (et de résistance à des forces contraires) pour amplifier les actions en faveur de la biodiversité.

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est le nouvel établissement public dédié à l'eau et à la biodiversité, dont nos associations attendent beaucoup dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de l'éducation. Et qui ne pourra que monter en puissance avec l'intégration d'autres établissements publics concernés, l'augmentation des moyens financiers pour répondre aux besoins identifiés par les préfigurateurs, et une structuration soutenue dans toutes les régions françaises.

Comme ont pu le redire les Ministres Ségolène Royal et Barbara Pompili en introduction du Conseil d'administration du 19 janvier 2017, l'AFB a vocation à déployer et démultiplier les politiques publiques en faveur de la biodiversité et à encourager les acteurs privés comme publics à passer à l'action. Face aux enjeux, son président d'honneur, Hubert Reeves, a justement rappelé que sa création est plus que nécessaire et estimé qu'elle fait honneur à la France.

Nos associations ont rappelé que l'AFB sera en capacité de remplir pleinement son rôle en :

- venant effectivement en appui aux acteurs locaux, dont le monde associatif, sans se substituer à eux ;
- bénéficiant de moyens supplémentaires afin de couvrir les larges missions qui lui sont confiées par la loi pour la reconquête de la biodiversité, car celles-ci vont au-delà des missions portées par les structures intégrées ;
- s'appuyant sur un réseau d'Agences régionales de la biodiversité complet permettant à l'État et aux collectivités de travailler en bonne intelligence pour la biodiversité sur tout le territoire national.

Cette première réunion du Conseil d'administration a vu la proposition par le Ministère de l'Environnement, de l'ancien ministre de l'Écologie, M. Philippe Martin, à la présidence de l'AFB validée à la majorité. Le prochain CA, prévu vers le 15 février, devrait valider les premières initiatives de l'AFB pour 2017, qui accorderont une part importante à la mobilisation citoyenne et à la reconquête de la biodiversité marine.

Les premières bases sont donc posées. Beaucoup de chemin reste à accomplir pour que l'AFB soit opérationnelle et efficiente. Nos structures entendent y contribuer avec intérêt et exigence.

Contacts Presse

FNE : Jean-David Abel - 06 77 04 23 30

Humanité et Biodiversité : Sandrine Bélier - 01 43 36 04 72

LPO : Yves Verilhac - 06 76 65 61 10

WWF : Marielle Chaumien - 06 15 39 24 95